



DÉCLARATION LIMINAIRE CSA du 19/04/2023

Nous ne pouvons débiter cette instance, sans évoquer le sujet qui nous occupe et préoccupe depuis des mois.

Trois mois durant, à l'occasion de douze journées interprofessionnelles de grèves et de manifestations et d'une multitude d'actions locales et sectorielles, des millions de salariés, de jeunes et de retraités se sont mobilisés pour exprimer le rejet de la réforme des retraites portée par le gouvernement.

Le Conseil Constitutionnel rejette quelques articles à la marge les moins pires mais conserve le pire, rendant le texte de loi encore plus injuste qu'il ne l'était.

Pour autant, égal à lui même dans le mépris qui le caractérise, le président de la république promulgue la loi quasi immédiatement. L'attitude, les méthodes brutales, la provocation, les propos hors-sol et offensants de ce président ne font que cristalliser une colère qui ne faiblit pas puisque plus de 60 % des français souhaitent voir se poursuivre le mouvement contre cette réforme. **NON, les retraites, ce n'est pas fini !**

Vous allez peut-être nous répondre que c'est un sujet national, qui ne concerne pas la DDFIP 47 et pour lequel, vous ne pouvez donner un avis.

Nous aussi, agents des finances Publiques, nous subissons les actes injustes d'un gouvernement sourd, aveugle et souvent muet face aux appels des citoyens abîmés par des décisions précarisant de plus en plus la vie de chacun.

Ces décisions sont bien entendu la volonté farouche d'un gouvernement, de décider unilatéralement de faire travailler 2 ans de plus des salariés déjà trop souvent épuisés par leurs conditions de travail qui se détériorent.

Mais ces décisions politiques ont aussi pour conséquence des suppressions d'emplois chaque année à la DGFIP et par conséquent à la DDFIP 47.

Nous signalons depuis longtemps ces manques d'effectifs criants dans de très nombreux services en souffrance et accumulant des retards invraisemblables pour la qualité du service public des finances publiques (SDIF, SPFE, SIP, SIE, SGC, etc.)

C'est ce même gouvernement qui a demandé à Bercy de mettre en place GMBI sans phase de test ou de préparation sérieuse ... Une fois de plus, ce sont les agents en première ligne qui vont encaisser le mécontentement des usagers qui ne comprennent pas ce qu'on leur demande ou qui ne peuvent pas décrire la situation réelle d'occupation car celle-ci n'est pas prévue dans GMBI.

Malgré toute notre expérience, nous n'avons jamais connu un tel niveau d'impréparation pour un applicatif, qui plus est ouvert au public.

La campagne d'impôt sur le revenu devient dorénavant une campagne mixte impôt sur le revenu et GMBI.

Pour répondre aux besoins des contribuables, il est demandé de mettre l'accent sur les canaux distants en raison « des nouvelles habitudes prises par les usagers ». Belle façon de retourner la réalité quand on sait que ces habitudes ont été imposées par la réduction des horaires d'ouverture au public et les fermetures de sites.

Encore cette année, ce sont les SIP qui vont venir en renfort du centre de contact. Ne manquerait-il donc pas des emplois et des agents au CDC ? Nous vous rappelons que c'est le centre de contact qui a été créé pour « décharger » les SIP et non l'inverse.

Il est vrai que pour Bercy les tâches des SIP ont été considérablement allégées avec la suppression de la TH (ne reste que des « comètes »)...

Pour compenser, la DG demande que le périmètre de l'accueil physique réalisé par les SIP soit élargi à celui couvert par les Espaces France Services.

A l'avenir, les usagers pourront donc payer leur impôt chez les buralistes et se déplacer dans les CDFP pour faire une carte d'identité ou un passeport.

Reste-t-il une logique de service public dans tout ça ? GMBI ne devient-il pas la Gestion Minable du Bazar aux Impôts (dixit parole d'usagers) ?

Dans ce contexte, vous comprendrez que nous veillerons aujourd'hui au choix de 2 ponts naturels comprenant notamment celui de l'Ascension. Il est particulièrement attendu par les agents qui nous sollicitent sans cesse depuis des semaines à ce sujet.

Autre point à l'ordre du jour de ce CSAL : le budget départemental. La pauvreté des documents mis à notre disposition ne nous permet pas de jouer notre rôle de représentants des personnels ! Aucuns détails afférant aux lignes budgétaires, rien sur la répartition entre les sites, la priorisation des travaux, l'expression des besoins des agents ...

On est là dans l'exemple type de la dégradation du dialogue social à la DGFIP.

Nous y reviendrons plus longuement dans les débats, ainsi que sur les autres points de l'ordre du jour.